

**SOCIETE NATIONALE DES
CHEMINS DE FER BELGES**



SPECIFICATION TECHNIQUE

L - 3

PEAUX CHAMOISEES

EDITION : 07/1983



1. FABRICATION

1.1. Définition

Ces articles proviennent des faces "chair" de peaux de moutons refendues, traitées et tannées à coeur aux huiles de poissons exclusivement, puis dégraissées et enfin poncées et découpées.

1.2. Aspect

Ces articles sont d'une pièce de couleur naturelle uniforme, de texture homogène, de bonne souplesse, de toucher doux et lisse. Ils ne doivent présenter aucun défaut pouvant nuire à leur emploi, notamment : amincissement visible (par transparence), partie cornée ou translucide et coutelure marquées, trou et fente, etc.

1.3. Dimensions

Format rectangulaire courant d'environ 44 x 42 cm. Cependant il est toléré un format plus allongé, jusqu'à environ 50 x 37 cm, ou un côté incurvé, à condition que soit respectée la surface de 1 848 cm² min.(1)

En outre, l'épaisseur moyenne est telle que la masse/m² (2) soit de 300 g min.

1.4. Marquage

Chaque article porte la marque d'origine et un mode d'emploi bilingue français-néerlandais, imprimé par transfert (modèle à l'annexe 2).

2. RECEPTION

2.1. Présentation

Les articles finis sont assemblés en "kips" de 30 pièces de même format et qualité.

Un lot mis en réception devrait comporter au moins 50 kips.

(1) et (2) mesurés à température 20° C et humidité relative 65 %.



2.2. Prélèvement

10 kips sont prélevés dans le lot mis en réception. Ces kips sont pesés et peuvent être ouverts et examinés par le réceptionnaire.

Un kip de masse moyenne, représentatif du lot, est emporté comme échantillon par le réceptionnaire.

2.3. Echantillons pour labo SNCB

Le contrôle de la qualité nécessite la destruction de 3 à 6 pièces ; les autres pièces étant expédiées au service distributeur de la SNCB après examens.

3. EXAMENS ET RESULTATS

Sauf indications particulières, les modes opératoires sont repris des Méthodes Internationales de l'"International Union of Chemists" (de l'U.I.S.C.I.C.) recommandées par l'A.B.I.C.T.I.C. et le C.R.C.

3.1. Détermination de l'aspect, des dimensions et de la masse : selon les § 1.2 et 1.3.

3.2. Essais physiques et mécaniques

3.2.1. Comportement à l'eau

- Variations dimensionnelles : 10 % max. avec somme algébrique des variations des deux directions = 8 % max.
 - Aspersion : t = 60 s max.
 - Absorption après complète imbibition : 400 % min.
 - Rétention après retordage : 200 % max.
- N.B. Les peaux séchées doivent reprendre leur souplesse par étirage.

3.2.2. Résistance à la traction

- Les échantillons ne peuvent présenter de résistance irrégulière ou se déchirer à la manière du carton.
- Rupture : 0,5 daN/mm² min.
 - Allongement à la rupture : 50 % min.

3.3. Analyse chimique

3.3.1. Matières grasses libres : 12 % max.

3.3.2. Cendres totales : 8 % max.

3.3.3. pH : 6,5 à 8

3.3.4. Matières lavables (*) : 7 % max.

3.3.5. Formaldéhyde hydrolysable : aucun

(*) voir mode opératoire en annexe 1.

MODES OPERATOIRES PARTICULIERS

Comportement à l'eau (3.2.1.)

- Variations dimensionnelles.

Prélever 3 peaux, bien les étaler, les marquer au centre d'un carré de 20 cm de côté. Les immerger dans de l'eau distillée. L'imbibition doit être complète endéans les 30 secondes. Enlever de l'eau les peaux complètement imbibées., les étaler sans les tordre, les presser légèrement entre buvards absorbants et laisser sécher complètement, bien étalées, sur une surface plane.

Mesurer les nouvelles distances entre marques.

Calculer chacune des variations dimensionnelles, en %.

- Absorption et rétention d'eau

déterminées sur 6 peaux conditionnées comme suit :

- une immersion de 16 h dans de l'eau distillée à 20° C,
- suivie d'un séchage spontané à l'air ambiant du laboratoire,
- suivi d'un conditionnement à l'air à 20° C et 65 % d'humidité relative jusque poids constant.

Peser les 6 peaux conditionnées (masse = Mo), les asperger d'eau distillée, noter le temps d'absorption des gouttes (t).

Les immerger dans de l'eau distillée durant 15 minutes.

Enlever et égoutter durant 5 minutes les peaux pliées en deux sur un mandrin horizontal (diam = 2 cm).

Repeser à l'état imbibé (masse = M 1).

Tordre les peaux à fond puis les repeser à l'état humide (masse = M 2).

Absorption ou rétention d'eau en % = $\frac{(M\ 1\ \text{ou}\ M\ 2) - M_0}{M_0} \times 100$

Matières lavables (3.3.4)

Prélever 6 g (état anhydre) de rognure et les faire macérer dans 500 ml d'ammoniaque dilué (concentration : 90 ml d'ammoniaque de densité 0,9 par litre de solution aqueuse) durant 1 heure.

Après filtration, évaporer l'extrait jusqu'à siccité et peser.



MODE D'EMPLOI
=====

Avant usage : rincer à l'eau tiède.

Ne jamais utiliser avec : - des détergents caustiques
ou dissolvants des graisses,
- de l'eau chaude.

Après usage : - suspendre,
- ne jamais ranger, enroulé,
- ne jamais faire sécher près d'un poêle,
- nettoyer de temps à autre dans une lessive savonneuse tiède.